

Bureau du Comité directeur
Réunion du 30 septembre 2026

Président : M. Pascal TRANQUILLE.

Présents : Madame Sylvie SILVESTRE et Messieurs Didier BARDET, Aurélien DEFOSSEZ, Antonio DOS SANTOS, Philippe FOURE, Aurélien HAMEL, Joël LEVECQUE, Mickaël SELLIER et Régis PATTE.

Participe : M. Wilfried LECLERCQ

Excusés : Mesdames Charline TOURNEUR, Mélanie SCHMIDT et Monsieur Pierre LAVALARD.

Le président débute la réunion en félicitant les clubs du DSF encore qualifiés pour le 5^{ème} tour de la Coupe de France et transmet ses encouragements à l'ES ROYE DAMERY qui jouera son 4^{ème} tour ce 04/10/26.

Carnet :

Les membres du Bureau du Comité Directeur présentent leurs sincères condoléances aux familles endeuillées et citent :

- Mme Véronique DETAILLE, ancienne présidente de l'AS DOMART SUR LA LUCE, et membre de commission du DSF ;
- Monsieur CAROUGE Serge, ancien président et fidèle supporter de l'AS GAMACHES ;

Correspondances :

FFF :

- **Du 10/09/26 :**

Précisions sur l'organisation des journées interrégionales des 1^{er} et 2 octobre 2026 à Metz.

Cet événement réunira les territoires Hauts de France, Grand Est et Paris Ile de France.

Pour rappel, les objectifs sont les suivants :

Présenter les politiques fédérales et leur mise en œuvre opérationnelle à l'occasion d'échanges avec les représentants des directions fédérales ;

Ecouter les remontées des territoires et dialoguer avec l'ensemble des acteurs des ligues, districts et clubs.

- Atelier « *conformité et éthique dans la gestion des Ligues et des Districts* »
Objectif : Evoquer les principaux risques éthiques des Ligues et des Districts, ainsi que les bonnes pratiques à mettre en œuvre
- Atelier « *communication fédérale* »
Objectif : Améliorer les modes de communication entre la FFF, les Ligues, les Districts et les clubs
- Atelier « *Adaptation de la pratique au changement climatique* »
Objectif : Adapter la pratique au changement climatique

- **Du 08/09/26 :**

Dans le prolongement de la **campagne nationale « Jouons du bon côté »** lancée **fin février dernier, un envoi complémentaire de bâches "Jouons du bon côté" sera adressé à compter du 10 septembre prochain, à destination des clubs.**

Le nombre de bâches attribuées a été déterminé en fonction du nombre de clubs de 100 à 250 licenciés, avec un minimum de **20 bâches** par district.

- **Du 27/08/26 :**

Transmission du calendrier prévisionnel de formation concernant le Certificat Fédéral de Conseiller en Développement Associatif pour Noémie ROBLOT.

- **Du 17/09/26 :**

Dans le cadre de l'entrée en formation de Noémie au "CERTIFICAT FEDERAL CONSEILLER DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF", nous avons reçu la convention de formation. Celle-ci a été contresignée par les différentes parties et renvoyée à la FFF.

- **Du 08/09/26 et du 18/09/26 :**

Présentation du programme Puissance Foot, dispositif fédéral à destination des clubs. Visio prévue le 17/09/26.

Puissance Foot propose aux clubs d'intégrer de l'accompagnement scolaire au sein de leur structure, grâce à des outils méthodologiques et pédagogiques, ainsi qu'à un accompagnement humain.

- **Du 25/09/26 :**

Transmission de l'état des lieux des commandes club concernant le FAFA Matériel 2026/2027.

47 clubs avaient au 25/09/26 sollicité le FAFA Matériel. 4 clubs peuvent encore en profiter. Noémie ROBLOT les contactera.

- **Du 24/09/26 :**

Le dispositif FAFA Transport – LLD (Location Longue Durée) est officiellement lancé.

Tout d'abord, nous vous invitons à lire attentivement le cahier des charges dédié à l'attention des clubs : https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cdc-2026-2027_transport_lld-vdf.pdf

Comme indiqué dans le cahier des charges, les clubs peuvent souscrire à un contrat de Location Longue Durée (LLD) pour un véhicule Volkswagen hybride/électrique auprès d'un concessionnaire agréé Volkswagen. Il s'agit d'un contrat unique négocié directement par la FFF auprès de Volkswagen pour le compte des clubs amateurs.

Trois offres sont disponibles au sein du réseau des concessionnaires agréés VW ([Trouver un concessionnaire | Volkswagen France](#)). **Il s'agit d'un contrat LLD de 37 mois / 60 000 km pour un ID BUZZ, E-TRANSPORTER ou CARAVELLE EHYBRID.**

L'aide FAFA sera une **aide forfaitaire allant de 7 500€ à 10 500€** pour un contrat LLD de 37 mois. Le montant de l'aide FAFA dépendra du modèle de véhicule choisi par le porteur de projet et représentera environ 50% du loyer mensuel.

Le versement de l'aide FAFA sera effectué 2 fois par an (mi-décembre et mi-juin) sur présentation de pièces justificatives (même principe que le FAFA Emploi), soit 6 versements au total sur 37 mois.

Les offres et les conditions de financement VW, gérées par Volkswagen Banque, pourront varier à la marge tous les 3 mois.

Par ailleurs, le dossier devra être déposé par le club sur l'outil FAFA sous une seule et unique nature de projet. Trois natures de projets (1 par modèle de véhicule) sont disponibles dès à présent :

- Location Longue Durée de véhicule - Club - E-Transporter (aide 10 500 €)
- Location Longue Durée de véhicule - Club - Caravelle eHybrid (aide 9 000 €)
- Location Longue Durée de véhicule - Club - ID BUZZ (aide 7 500 €)

Enfin et pour rappel, **150 nouveaux dossiers par saison pourront être aidés au maximum au niveau national afin de maîtriser la trajectoire budgétaire du dispositif LLD au cours des prochaines saisons.** Un nombre maximal de dossiers LLD pouvant être aidés a été communiqué à chaque Ligue début juillet dans le courrier relatif aux enveloppes régionales FAFA Equipement et FAFA Transport.

- **Du 24/09/26 :**

Lancement de la Coupe de France des arbitres. 614 participants dans les hauts de France, dont 66 arbitres de la Somme.

Le 1^{er} tour de quizz se clôturera le 14/10/26.

LFHF :

- **Du 22/09/26 :**

Transmission d'une copie envoyée à tous les clubs concernant les modalités à suivre pour le port d'équipement non conforme aux dispositions règlementaires lors des rencontres. Une autorisation préalable doit en effet être sollicitée pour le port d'équipement médical.

- **Du 09/09/26 :**

Sollicitation pour compléter un document relatif aux vigilances météo et pratiques au sein des districts de la LFHF.

Pour le DSF, à partir de la vigilance orange, aucune pratique n'est organisée sous la responsabilité du District. En cas de manifestation club, il est rappelé les consignes de sécurité à respecter. Il reste à adapter et à adopter une procédure commune à la LFHF notamment en regard de l'évolution de la réglementation.

- **Du 07/09/26 :**

Information de la CR Délégué concernant la sélection de Rémi LEBoue retenu comme candidat Fédération. Validation des membres du bureau.

- **Du 11/09/26 :**

Transmission du Schéma Territorial Régional du FAFA 2026/2027.

- **Du 24/09/26 :**

Transmission de déclarations sur la plateforme J'alerte de la FFF.

La rencontre concernée était déjà ciblée comme potentiellement à risque.

Conseil Départemental :

- **Du 26/08/26 :**

Les Services de l'État (SDJES, DSDEN), le Conseil Départemental de la Somme et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 80) s'associent pour formaliser une alliance stratégique inédite : le **Collectif « SPORT 80 »**.

Fondé sur une volonté de rassemblement et de coopération territoriale, ce collectif a pour ambition première d'incarner une dynamique **fédératrice et participative**, capable d'unir l'ensemble des forces vives du territoire. En réunissant institutionnels,

comités et acteurs de terrain, nous souhaitons offrir un **guichet unique d'ingénierie et de ressources**, favoriser la mutualisation et renforcer la professionnalisation de nos structures autour de **4 pôles d'expertise thématiques** :

- **Pôle "Ingénierie, formation & ressources"** : « *Sécuriser, mutualiser, professionnaliser* »
- **Pôle "Sports de nature & attractivité du territoire"** : « *Pratiquer sans abîmer, découvrir pour rayonner* »
- **Pôle "Inclusion & cohésion sociale"** : « *Le sport comme droit, non comme privilège* »
- **Pôle "Éducation, citoyenneté & jeunesse"** : « *Former le citoyen par le sport* »

Le lancement officiel du Collectif "SPORT 80" et le 1er regroupement annuel aura lieu le Jeudi 15 Octobre 2026, en présence des autorités institutionnelles.

CDOS :

- **Du 31/08/26 :**

Transmission du message de la Présidente du CNOSF concernant le dispositif du Pass sport 2026.

Tous les clubs ont reçu l'information liée au pass sport, un article complet a également été mis en ligne ([INFORMATION \[PASS SPORT\] – SAISON 2026/2027 – DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SOMME](#)).

- **Du 24/09/26 :**

Recrutement d'un ou d'une Chef de Projets Sportifs.

Candidature à envoyer à somme@franceolympique.com. Date limite d'envoi fixée au 09/10/26.

Commission :

- **Du 18/09/26 :**

Transmission de la Commission de discipline d'une sollicitation d'interdiction de stade. Position du bureau pour transmission au CD : Avis favorable.

- **Du 22/09/26 :**

Sollicitation de M. BOUDOUX Florian pour intégrer la commission des délégués officiels du DSF.

Monsieur BOUDOUX sera prochainement convoqué pour une entrevue au siège du DSF.

- **Du 24/09/26 :**

Proposition de M. Pascal CANDAS afin d'intégrer le contingent des délégués officiels du DSF. Il informe qu'il sera disponible uniquement les samedis si cela peut convenir.

Accord de principe, Pascal étant déjà membre de la Commission juridique et Discipline, en attente de validation des membres du CD.

Clubs :

- **Cayeux Futsal, des 8,10,11 et 14/09/26 :**

Le club ne comprend pas l'impossibilité de ses joueurs de pratiquer en Futsal sur un engagement Foot à 8 herbe.

Le Président explique la décision du DSF ainsi que les raisons déjà transmises au club.

Un rendez-vous a été pris le 07/10/26 avec le Président du DSF accompagné de membres du DSF et de représentants du club.

- **Du CSA MONTIERES, du 06/09/26 :**

Sollicitation d'explications concernant la mise en huis clos de sa rencontre de Seniors D2 du 06/09/26.

Le Président du DSF a répondu.

- **De l'AUXILOISE, du 07/09/26 :**

Sollicitation d'informations concernant la pratique des personnes transgenres dans le foot féminin.

La question a été transmise à la FFF, nous sommes dans l'attente d'un retour.

Cependant, il est confirmé que c'est le genre précisé sur la Carte d'identité de la personne qui est considérée pour la délivrance de licence.

- **De l'ES VERS SUR SELLE, du 08/09/26 :**

Changement de Président au sein du club, c'est dorénavant M. CENSIER Maxime.

Remerciement à Monsieur RIVET président de longue date de l'ES VERS SUR SELLE pour le service rendu au Football.

- **De AMIENS FOOT ELITE, du 27/08/26 :**

Sollicitation d'entretien pour un développement de projet.

Emmanuel BOISSIER, CTD PPF, a reçu et orienté le club selon ses demandes.

- **De AMIENS FCI, du 16/09/26 :**

Sollicitation pour qu'un joueur de 28 ans, en situation de handicap, soit autorisé à pratiquer en vétérans à 8.

Le DSF n'est pas compétent en la matière et sollicitera la CR Médicale pour avis.

- **Du RC 2 ERCHEU, des 16/06/26, 06/08/26, et du 23/09/26 :**

Le club manifeste son mécontentement concernant les amendes perçues la saison passée et du solde qu'il n'a pas encore régularisé totalement.

Le DSF a répondu au club mais ce dernier ne s'est pas encore manifesté.

Le DSF souhaite tout de même rappeler que les amendes reprochées et importantes résultent des infractions répétées du club à la réglementation fédérale qui s'applique à tous.

Sans retour du club au 15/10/26, les équipes seront mises en forfait administratif conformément aux dispositions générales du DSF.

- **De l'AS ABBEVILLE MENCHECOURT, du 22/09/26 :**

Information concernant le souhait qu'un de ses licenciés soit exclu du club avec suppression de sa licence.

La suppression de licence ne peut être effectuée que par le service licences de la LFHF.

- **De l'AS2A, du 22/09/26 :**

Inquiétude concernant les futurs matchs de leurs équipes jeunes en raison de la hausse du prix des carburants.

Beaucoup de parents hésitent aujourd'hui à se déplacer.

Le club demande que le DSF prenne en considération la situation actuelle pour la réalisation des groupes pour la deuxième phase en jeune.

En marge de la réflexion de la FFF, le Président abordera cette question lors de l'AG à l'appui du sondage effectué auprès des clubs.

- **De la JS MIANNAY MOYENNEVILLE, du 22/09/26 :**

Réalisation d'un vœu concernant les arbitres formés au club et qui partent sans faire le nombre de matchs requis la saison suivante pour ne pas couvrir le club quitté.

La date étant dépassée pour l'étude de ce vœu, la sollicitation sera transmise à la CDA pour étude des solutions envisageables dans ce genre de situation.

Assemblée Générale :

Etude des Vœux :

Deux vœux ont été reçus au 15/09/26 :

- **De l'ES HARONDEL, par mail du 14/09/26 à 10h01 :**

« 1) Serait-il possible de réduire le montant de l'acompte que nous versons en juillet pour la saison qui débute en septembre ?

Pour être plus précis, réduction de l'acompte de 60% à 40% (maxi) que nous avons versé en juillet 2026 pour la saison 2026/2027 qui ne débute réellement qu'en début septembre.

2) Les frais d'arbitrage pour notre équipe B qui évolue en D4 peuvent-ils être prélevés directement par vous chaque mois ou périodiquement comme vous le faites pour les D1 à D3. »

- De l'US ROYE, par mail du 14/09/26 à 19h21 :

« Je me permets de vous envoyer ce message concernant la problématique du paiement des 60% du montant des licences N-1 avant le début de la nouvelle saison. Il est très difficile pour notre club (comme beaucoup d'autres) de payer ce montant. Pourriez-vous mettre à l'ordre du jour de l'AG, un « vœux » afin de le remonter à la Ligue de Football des Hauts-de-France que nous sommes embêtés à ce propos et de trouver une autre solution».

Réflexion des membres du bureau concernant le système de péréquation en D4 :

La D4 n'est pas entièrement couverte les 2 premières journées de championnat. De plus la disparité de capacité financière des clubs de D4, ne permet pas aujourd'hui de réaliser le même système de péréquation (prélèvement tous les deux mois). La demande est prématurée, elle sera cependant étudiée afin que l'on puisse connaître sa faisabilité.

Réflexion des membres du bureau concernant l'acompte licence sollicité par la LFHF (Vœux de l'ES HARONDEL et de l'US ROYE) :

Le bureau donne un avis favorable aux vœux, et la proposition de baisse à hauteur de 40% d'acompte. Il sera présenté au Comité Directeur de façon électronique. Puis transmis avec la convocation à l'Ag du 17/10/26.

Convocation des clubs et ordre du jour :

Ces documents figurent en annexe. Convocation en page 10, Pouvoir en page 11 et ODJ en page 12 et sont validés par les membres du bureau.

Divers :

- Communication concernant la possibilité des dirigeants mineurs d'officier sur des rencontres seniors, que ce soit au centre ou à la touche.

Attache sera prise auprès de la FFF.

- **Fondation du football du 22/09/26 :**

Information sur le lancement de la **19^e édition des Trophées Philippe Séguin**.

Pour valoriser les nombreuses actions citoyennes menées par les clubs de football sur les thématiques d'inclusion, d'éducation ou encore de santé et d'environnement.

L'appel à candidature pour les clubs amateurs débute mardi 22 septembre et sera ouvert jusqu'au 7 décembre 2026. Les clubs du SDF ont reçu l'information et un article a été mis en ligne.

Ci-après le lien de redirection pour accéder au formulaire d'inscription aux Trophées (toute communication pouvant être redirigée vers ce lien) :

<https://fondactiondufootball.wiin.io/fr/applications/trophee-philippe-seguin2027-club-de-football-amateurs>

- **Matchs de l'Amiens SC à 14h45 :**

Le DSF informe les clubs qu'ils peuvent s'inscrire aux animations de l'AMIENS SC, il suffit juste d'avoir l'accord du club adverse pour avancer ou décaler la rencontre soit le samedi matin, samedi à 18h00 ou dimanche matin, ou mercredi qui suit la rencontre. En cas d'accord entre les clubs, le DSF validera systématiquement les demandes de dérogation respectant la procédure.

Sachant que le DSF souhaite que les clubs puissent se mettre d'accord afin de permettre la bonne continuation du partenariat entre le DSF et l'AMIENS SC.

- **Adresse incivilites@somme.fff.fr :**

Cette adresse mail n'est plus active, il faut dorénavant se diriger sur le site de la FFF, en

cliquant sur  qui figure sur le bandeau d'accueil du site de la FFF ([J'alerte | Fédération Française de Football \(FFF\) | Site Officiel](#)).

Ou alors, selon le Plan Stop Violence, réaliser ses déclarations en cliquant sur l'onglet « Stop Violence » que ce soit sur le site de la LFHF ou du DSF ([accueilsv](#)).

Tour de table

Aurélien DEFOSSEZ :

Sollicitation d'un dirigeant de l'USOAAS ALBERT pour intégrer la commission Santerre
Les membres du bureau émettent un avis favorable. Toutefois charge à Aurélien de le recevoir au sein de sa commission et de lui fixer les missions nécessaires

Antonio DOS SANTOS :

Sollicitation de deux licenciés pour intégrer la Commission du Statut des Educateurs

Les membres du bureau émettent également un avis favorable, charge à Antonio de les recevoir et de leur expliquer leur mission

Il est rappelé qu'il ne sert à rien d'empiler les membres si aucune mission ne leur est confiée.

Wilfried LECLERCQ :

Il fait écho des terrains actuellement non classés et qui ne permettent pas la réception de rencontre de football, que ce soit en Foot Animation ou au-dessus.

Les terrains concernés sont les suivants :

- Croixrault (sécurité)
- Flixecourt (non classé)
- Huchenneville

Il est demandé aux membres de faire le nécessaire.

Sylvie SILVESTRE :

Elle fait écho des avancées et manifestations qui vont se dérouler dans le cadre d'Octobre rose.

Cela commence ce samedi à l'Amiens SC avec la vente de grille dans les loges de l'ASC. Ensuite, opération bracelet rose et photo avec les féminines de l'Amiens SC le 11/10/26. Sylvie sollicite ensuite une entrevue spécifique au déroulé de l'AG du 17/10/26. La date est fixée au 16/10 afin de préparer et répartir les interventions de chacun.

Philippe FOURE :

Il informe les membres qu'il a candidaté au poste d'accompagnateur de délégué au sein de la LFHF. Les membres du bureau valident.

Il précise ensuite le nouveau format des Coupes de Secteur Jeunes pour 2026/2027 en fonction du nombre d'équipes engagées dans les différentes catégories. Cette saison deux challenges jeunes seront proposés :

- Challenge U15/U16
- Challenge U17/U18

Didier BARDET :

Il fait écho de la réception du mail d'un délégué qui trouvait étrange de ne pas être désigné pour la deuxième fois d'affilée.

Didier a appelé ce dernier en lui expliquant le fonctionnement. Il est également avancé la notion de distance prise en compte pour ne pas imposer des frais exorbitants aux clubs ou au DSF.

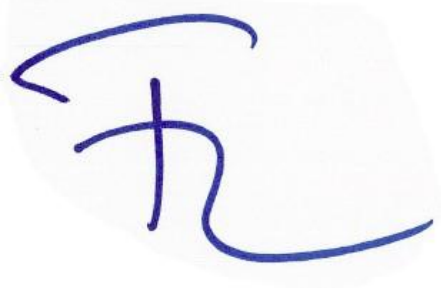
De ce fait, il sollicite les membres pour savoir s'il est envisageable de désigner des délégués de façon aléatoire sur des rencontres non ciblées par la CDPME.

La réponse est non, les désignations se font uniquement sur proposition de la CDPME ou à la demande des clubs.

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président

Pascal TRANQUILLE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

La Secrétaire de Séance

Sylvie SILVESTRE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a final loop.



Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs

Amiens, le 01/10/26

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DISTRICT

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire du District de la Somme de Football qui aura lieu le **Samedi 17 octobre 2026 à 9h30** à l'Auditorium du CRCA – 500 rue Saint Fuscien – 80000 AMIENS.

A ce titre, vous trouverez, joints à la présente, tous les éléments nécessaires à votre information :

- L'ordre du jour,
- Une attestation de pouvoir (***qui sera demandée le jour de l'AG***),
- Le PV de l'AGE du 04/10/25
- Les vœux présentés
- Le bilan financier 2025/2026 et le prévisionnel 2026/2027

* En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un licencié de votre club,

Nous vous rappelons enfin que le jour de l'Assemblée Générale :

- toute personne représentant son club ne doit pas être suspendue (art.4.2.1 A du Règlement disciplinaire de la FFF)
- vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité, ou licence (Foot Compagnon)
- le bénéficiaire d'un pouvoir devra en outre être en mesure justifier de sa qualité de licencié dans le club qu'il représente
- que toute absence sera pénalisée d'une amende équivalente à 20€ par voix (1 voix par club augmentée d'une voix par tranche de 20 licenciés).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Président du District
M. Pascal TRANQUILLE**

Il est rappelé à tous les clubs que toute absence, ou tout départ avant la clôture, de l'Assemblée Générale entraîne la perte des dotations et/ou récompenses prévues pour les clubs.



ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE LA SOMME DE FOOTBALL
SAMEDI 17 OCTOBRE 2026 à 09h30
Auditorium du Crédit Agricole
500, rue Saint Fuscien – 80000 AMIENS

POUVOIR* / Présence du Président

Je soussigné(e) Madame / Monsieur.....

Président(e) du club

Représente mon club à l'Assemblée Générale du District.

POUVOIR* / Si absence du Président

Je soussigné(e) Madame / Monsieur.....

Président(e) du club

Serai dans l'impossibilité d'être présent à l'Assemblée Générale du District.

Option 1 : représentation par un licencié de mon club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,

Madame / Monsieur..... licence n°

afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District de la Somme de Football

Fait à Le

NOM ET SIGNATURE
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB



ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE LA SOMME DE FOOTBALL

Samedi 17 Octobre 2026 à 9h30

A l'auditorium du CRCA – 500, rue St Fuscien – 80000 AMIENS

ORDRE DU JOUR

- 1) Emargement des délégués de club (à partir de 8h45)
- 2) Ouverture de l'Assemblée Générale par le CRCA
- 3) Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- 4) Bilan Moral par la Secrétaire Générale
- 5) Annonce du Quorum
- 6) Approbation du PV de l'AG du 04/10/25
- 7) Présentation des résultats financiers 2025/2026
- 8) Présentation des Rapports du Commissaire aux Comptes
- 9) Présentation du prévisionnel 2026/2027
- 10) Affectation du Résultat : Report à nouveau
- 11) Approbation du point 4 : Bilan Moral
- 12) Approbation du point 7 : Bilan Financier
- 13) Approbation du point 9 : Prévisionnel 2026/2027
- 14) Approbation du point 10 : Affectation du résultat
- 15) Changement de l'expert-comptable du DSF
- 16) Election de Mme Virginie HUMEZ au Comité directeur
- 17) Vote Extension du Statut des éducateurs jusqu'à la D3 seniors
- 18) Examen des vœux
- 19) Remise des médailles d'Or
- 20) Lecture du Palmarès et remise des récompenses
 - (1) Champions
 - (2) Charte du Fair Play 2025/2026
 - (3) Meilleur Club de Jeunes
- 21) Remise des Labels FFF / Crédit Agricole
- 22) Challenge Claude CAUVET
- 23) Allocution des personnalités
- 24) Clôture de l'Assemblée Générale par le Président

Il est rappelé à tous les clubs que toute absence, ou tout départ avant la clôture, de l'Assemblée Générale entraîne la perte des dotations et/ou récompenses prévues pour les clubs.